

ANNEXE AU
JOURNAL OFFICIEL
DE LA RÉPUBLIQUE FRANÇAISE
LOIS ET DÉCRETS

DIRECTION DE L'INFORMATION
LÉGALE ET ADMINISTRATIVE
26, rue Desaix, 75727 PARIS CEDEX 15
www.journal-officiel.gouv.fr



Standard01.40.58.75.00
Annonces01.40.58.77.56
Accueil commercial.... 01.40.15.70.10
Abonnements..... 01.40.15.67.77
(8 h 30 à 12 h 30)

Associations

Fondations d'entreprise

**Associations syndicales
de propriétaires**

Fonds de dotation

Annonce n° 1276 - page 4551

75 - Département de Paris

ASSOCIATIONS

Créations

Déclaration à la préfecture de police.

COLLECTIF INTER JEUNESSE ET AVENIR (COLLEIJA).

Objet : apporter une réflexion collective et une approche aux alternatives possibles aux problématique de jeunes ; le colleija oeuvre à la fois sur le territoire français et congolais.

Siège social : 63-65, rue de l'Amiral Roussin, 75015 Paris.

Date de la déclaration : 11 septembre 2015.